FICHE PRATIQUE

Sélectionner le médecin traitant

Grand-âge

Cette fiche pratique a pour objectif de présenter comment sélectionner le médecin traitant dans un dossier ViaTrajectoire.

1 Sélectionner le médecin pendant l'inscription

Il est possible de sélectionner son médecin traitant au moment de la création du dossier, à la 4ème étape :

- Cliquez sur le bouton **Déclarer mon médecin traitant**

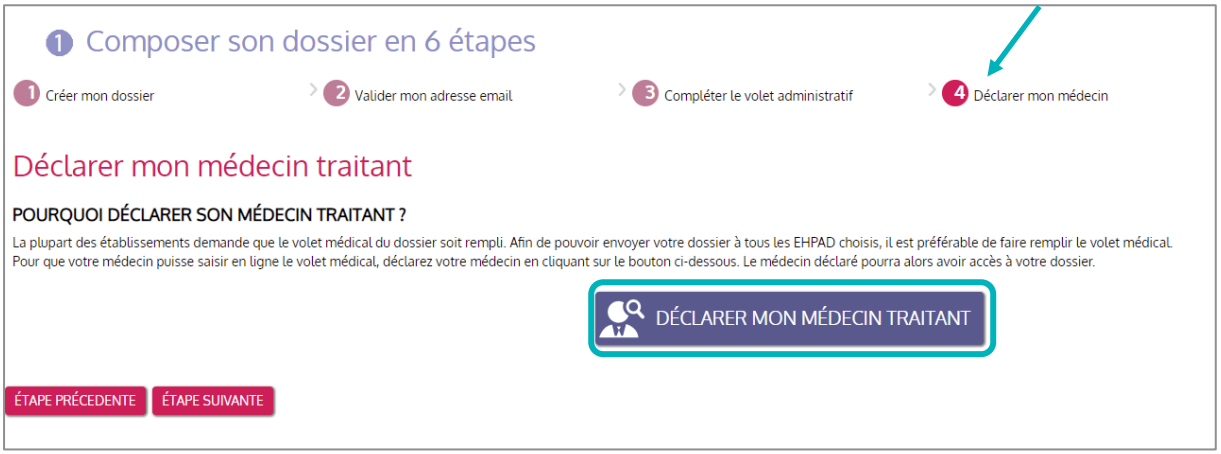

1. Renseignez au moins un des trois champs. En cliquant sur le bouton **Rechercher**, une liste de médecins généralistes, issue de la base de données de l'Agence du Numérique en Santé s'affiche.
2. Pour valider votre médecin traitant, cliquez sur **sélectionner.**

IMPORTANT : la partie médicale du dossier doit être complétée uniquement par un professionnel médical. Il est donc indispensable de déclarer un médecin traitant.
S'il n'utilise pas ViaTrajectoire, des instructions à imprimer sont disponibles à la 5ème étape de la création du dossier, pour l'accompagner.

Le médecin sélectionné complètera la partie médicale du dossier au cours d'un rendez-vous.

2 Changer de médecin traitant après la création du dossier

Vous pouvez à tout moment changer de médecin traitant depuis la page d'accueil de ViaTrajectoire Grand Age.
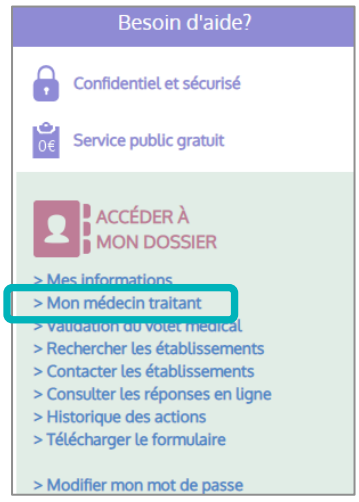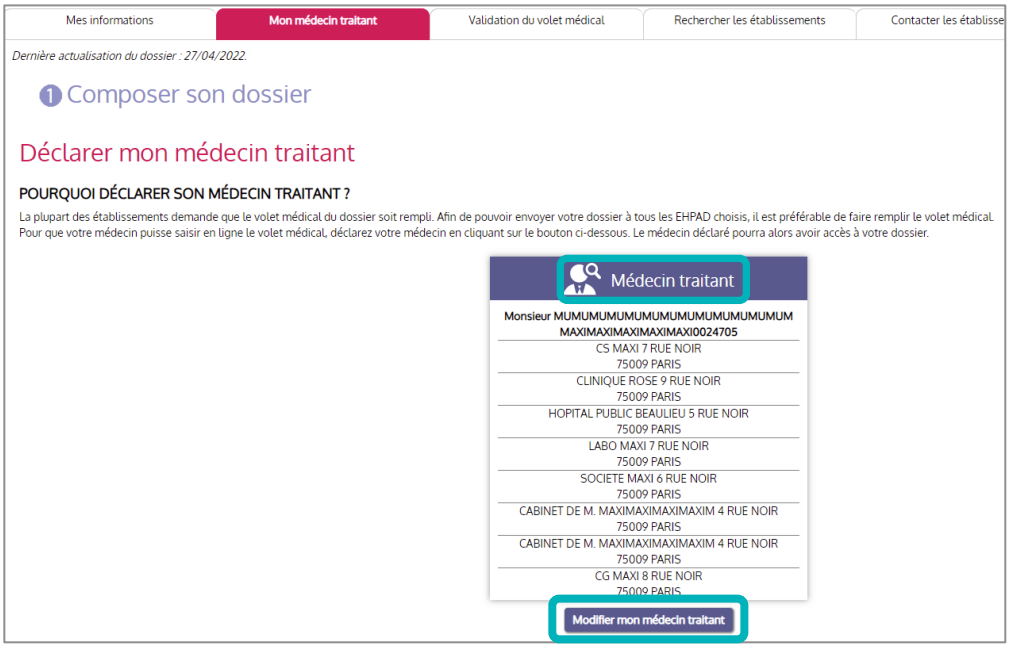
1. Dans la section **Accéder à mon dossier**, cliquez sur **Mon médecin traitant**
2. Cliquez ensuite sur le bouton **Modifier mon médecin traitant.**